



Avertissement



CRUCIFÈRES

No 17 – 30 août 2012

EN BREF :

- Insectes : mouche du chou, chenilles défoliatrices, cécidomyie du chou-fleur, pucerons et thrips.
- Maladies : tache alternarienne, sclérotiniose, maladies bactériennes et hernie des crucifères.

INSECTES

La **mouche du chou** a été peu active ces derniers jours, puisque seulement quelques œufs ont été dépistés dans les régions de la Montérégie-Ouest et de la Capitale-Nationale. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir.

Les **chenilles défoliatrices** sont sous contrôle dans les champs de crucifères dépistés par nos collaborateurs des différentes régions. Les populations se maintiennent à des niveaux assez bas et lorsqu'elles augmentent, les traitements appliqués les répriment efficacement.

Le nombre de captures de **cécidomyie du chou-fleur** continue de varier d'un site de piégeage à l'autre. Dans plusieurs champs suivis dans le cadre du réseau de veille sur la cécidomyie du chou-fleur, les captures sont assez importantes. Cependant, pour chacun de ces champs, elles ne sont pas les plus élevées de la saison 2012.

Lorsque les crucifères ont été bien protégées par des filets agronomiques et/ou des traitements phytosanitaires, les dommages occasionnés par la cécidomyie du chou-fleur sont moindres que si rien n'avait été fait, et ce, particulièrement dans les situations où le nombre d'insectes capturés était grand.

Tant qu'il n'y a pas de gel automnal, que les crucifères sont au stade de développement végétatif et que leur point de croissance est accessible aux cécidomyies du chou-fleur, elles sont à risque. Maintenez un dépistage régulier de vos champs à l'aide des pièges à phéromone spécifique à cet insecte et intervenez lorsque nécessaire. Votre conseiller(ère) horticole pourra vous aider à déterminer le moment d'intervention.

Les populations de **pucerons** continuent d'augmenter de façon importante dans des champs de crucifères asiatiques et de rutabagas de la région de la Capitale-Nationale. À certains endroits, leur contrôle est même difficile avec les insecticides utilisés.

Dans la plupart des secteurs, les **thrips** sont sous contrôle. Dans les choux, il faut être vigilant, car il n'est pas rare de trouver des thrips et leurs dommages sous les premières feuilles des pommes. Pour être plus efficaces, les traitements contre les thrips devraient être appliqués avant que les pommes soient trop serrées. Autrement, les thrips se cachent sous les feuilles et il n'est plus possible de les atteindre avec les produits.



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

MALADIES

La **tache alternarienne** s'est stabilisée au cours de la dernière semaine dans la région de la Capitale-Nationale. Par contre, elle a été en hausse dans plusieurs champs de crucifères des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie. Dans ces secteurs, les interventions avec des fongicides se poursuivent pour bien protéger les crucifères.

La **sclérotiniose** progresse dans des champs de crucifères des régions des Basses-Laurentides et de la Capitale-Nationale tandis qu'elle est stable dans des champs de Lanaudière.

Les **maladies bactériennes (nervation noire, tache bactérienne et pourriture molle bactérienne)** ont évolué affectant davantage des crucifères des Basses-Laurentides, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie-Ouest.

La stratégie de lutte contre les maladies bactériennes passe par la prévention. Pour savoir ce que vous pouvez faire pour éviter la contamination de vos cultures ainsi que la propagation de ces maladies dans vos champs de crucifères, référez-vous à la partie sur la nervation noire de l'avertissement **No 07** du 21 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07cru12.pdf>).

Une progression de la **hernie des crucifères** a seulement été notée dans des champs des Basses-Laurentides au cours de la dernière semaine.

Vous trouverez la liste des insecticides et fongicides homologués contre les principaux ennemis des crucifères dans le bulletin d'information **No 01** du 26 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru12.pdf>).

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal–Laval–Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, bureau 1.01 – L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – crucifères – 30 août 2012

